

AXA Court Terme

Société d'investissement à capital variable domiciliée en France

Siège social : 6 Place de la Pyramide – 92800 Puteaux – Tour Majunga – La Défense 9

Registre du commerce et des sociétés : 326 085 180 Nanterre

(le « Fonds »)

AVIS INTERNET

Paris-La Défense, le 25 août 2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable AXA COURT TERME (ci-après la « **SICAV** ») gérée par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (ci-après la « **Société de gestion** ») et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente que la Société de gestion a décidé d'apporter la mise à jour suivante à votre SICAV.

1. Mise à jour du taux de sélectivité

Nous vous informons par la présente, que BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe a décidé de procéder à une mise à jour du taux de sélectivité mentionné dans la stratégie d'investissement du document d'information clé (**DIC**). Ce taux actuellement prévu à 25%, est corrigé à 30%.

Cette mise à jour a pour objectif de refléter les exigences du référentiel du label ISR, qui impose depuis le 1er janvier 2026 un taux de sélectivité de 30 %, et d'harmoniser la description de la stratégie d'investissement du DIC avec celle du prospectus, qui indique actuellement un taux de 30 %.

Cette modification prendra effet le 28 août 2026.

* * *

Les autres caractéristiques de la SICAV demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'auront aucun impact sur votre SICAV que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) de votre SICAV.

La documentation réglementaire actualisée de la SICAV (DIC, prospectus, statut, annexe précontractuelle) est disponible sur le site internet : <https://funds.axa-im.com/>, ainsi que sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou distributeur sur vos placements.

* * *

À l'attention des actionnaires belges :

Lorsque le rachat est proposé sans frais (sauf taxes éventuelles) aux actionnaires du Compartiment concerné, la demande de rachat en question peut être adressée au service financier situé en Belgique : CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86 C b320, 1000 Bruxelles. Le présent Prospectus, adapté pour tenir compte des modifications



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable
investor for a
changing world

mentionnées ci-dessus, les DIC(I) (en langue française), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont également disponibles gratuitement au siège du service financier de Belgique. Il convient de signaler aux actionnaires belges que les actions de classe I ne sont pas éligibles à la souscription en Belgique.

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est disponible sur le site internet de l'Association des Asset Managers Belges (« BeAMA ») : <http://www.beama.be>.

Le Document d'Information Clés doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en Belgique est de 30 %.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable
investor for a
changing world